



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

CATÉGORIE : DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Niveau de détail : Étude préliminaire (pre-scoping study)

Sujet: CARBONE ECOSYSTEME

DATE LIMITE DE DEPOT ELECTRONIQUE DES DOSSIERS

01.12.2023 avant 00h00 (heure de Nouméa)

Les dossiers seront préférentiellement soumis
en français et transmis par voie électronique

A envoyer exclusivement au format PDF à l'adresse mail Reponse.appeldoffre@cnrt.nc
Ou si le fichier est trop volumineux, un courriel indiquant un lien de téléchargement

Calendrier prévisionnel

Diffusion de l'offre aux répondants AMI	13.10.2023
Date de dépôt des réponses	23.11.2023 – prolongé au 1.12.2023
Évaluation de l'offre	05.12.2023
Attribution de l'offre	07.12.2023
Contractualisation et signature de l'offre	08.12.2023
Délai de validation des réponses 120 jours – jusqu'au	01.04.2024
Publication de l'avis d'attribution – à partir du	07.12.2024

Contact

Questions techniques et scientifiques, administratives et financières
Reponse.appeldoffre@cnrt.nc

Mots clés : compensation carbone, certification, label bas carbone, net zero,

Type de procédure : consultation ouverte
Type de marché : services et prestations
Type de l'appel à projets : Pré-étude vers un projet de recherche à développement expérimental et appliqué

Contenu du Dossier d'appel à projets

Dossier d'APPEL D'OFFRES	1
Catégorie : DEVELOPPEMENT TECHNIQUE	1
1. ACTIONS DU CNRT VERS DES PROJETS DE RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL ET APPLIQUE	3
1.1. Présentation du maitre d'ouvrage	3
1.2. Qualités des projets attendus	4
2. Instruction aux soumissionnaires	4
2.1. etude preliminaire	4
2.2. Composition du dossier de soumission de Projet	4
2.3. Critères d'éligibilité.....	5
2.4. Règles de financement des projets	6
2.4.1. Modalités de financement.....	6
2.4.2. Co-financement et extension du programme.....	6
2.5. Evaluation des propositions	6
2.5.1. Procédure de sélection.....	6
2.5.2. Critères de sélection	7
2.6. Renseignements sur la consultation	7
3. CONTENU DES OFFRES	8
3.1. PIECE 1 : Renseignements Généraux (<i>version électronique modifiable des tableaux sur www.cnrt.nc</i>).....	8
3.2. PIECE 2 : proposition technique	9
3.3. Piece 3 : Proposition commerciale	10
3.4. PIECE 4 : Présentation des membres du consortium	10
ANNEXE relative à la Proposition technique (Piece 2) :	11
Planning prévisionnel des travaux (Fiche de complétion)	11
ANNEXE relative à la Proposition commerciale (Piece 3)	12
Cahier des charges des projets :	13
CARBONE ECOSYSTEME	13
3.5. Etude des mécanismes des marchés volontaires des crédits carbone	15
3.6. La liste d'opportunités pour le secteur Nickel (Public, Privé, Parties intéressées) ..	16
3.7. Définition des opportunités majeures pour des projets en Nouvelle Calédonie	17
3.8. Définition des acteurs et des compétences à développer en local	18
3.9. Cadrage d'un (ou plusieurs) projet(s) pilote(s)	18
1. Méthodologie	19
2. Planning	20

1. ACTIONS DU CNRT VERS DES PROJETS DE RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL ET APPLIQUE

1.1. PRÉSENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Le CNRT « Nickel et son environnement » est une structure public-privé qui rassemble les institutions de la Nouvelle Calédonie, l'État, l'ensemble des opérateurs miniers et les instituts de Recherche. Ce Groupement est financé par l'Etat, les collectivités de Nouvelle-Calédonie (Gouvernement et trois Provinces) et par les compagnies minières et métallurgiques de Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en 2007, le CNRT a financé une cinquantaine de programmes de recherche dans les trois thématiques : Nickel et Technologie / Nickel et Environnement Naturel / Nickel et Société. Ces programmes sont mis en œuvre par des équipes scientifiques françaises (y compris de Nouvelle-Calédonie), régionales et internationales.

Cette structure évolue en 2023 vers le **CENTRE DU NICKEL** en opérant des mutations fonctionnelles en réponse à un besoin urgent à court terme de soutien du secteur nickel dans son ensemble (acteurs privés et publics). Le **CENTRE** du **NICKEL** oriente son activité vers le renforcement de la compétitivité du secteur minier & métallurgique de Nouvelle Calédonie dans une perspective de développement soutenable.

A l'interface entre l'Etat, les Collectivités Publiques de Nouvelle-Calédonie, les Organismes de Recherche et les Professionnels de la Mine et de la Métallurgie, il joue un rôle de plateforme visant à développer des innovations sur les aspects technologiques, environnementaux et sociétaux de cette industrie, dans le respect de spécificités propres à la Nouvelle Calédonie, et en mettant en valeur son patrimoine naturel et humain. Par la mutualisation des ressources, de moyens et d'équipements, il réalise des études, des programmes de recherche, des projets de développements techniques ou technologiques, des actions de renforcement des capacités et des compétences du secteur nickel calédonien.

La programmation 2023 – 2026 du **CENTRE** du **NICKEL** se consacre prioritairement à la transition énergétique (développer les alternatives aux énergies fossiles pour la filière Nickel), la valorisation des rejets de la métallurgie & la réduction des impacts (usage de la scorie, piégeage du CO2, filières d'économie circulaire), la compétitivité industrielle (innovation technologique, renforcement des compétences, décloisonnement et optimisation à l'échelle de la Nouvelle Calédonie) ou encore l'acceptabilité sociétale de la mine, la préservation de l'environnement (eau & écosystèmes) et la maîtrise des risques.

Les appels à projets du CNRT ciblent préférentiellement des partenariats entre l'expertise ou les compétences locales (Nouvelle-Calédonie), pouvant intégrer des apports complémentaires d'expertise et/ou de recherche aux échelles nationales, régionales et internationales. Les collaborations public/privé et consortiums fédérant des expertises complémentaires (Recherche, consultants, professionnels) sont encouragés.

1.2. QUALITÉS DES PROJETS ATTENDUS

Ces qualités seront prises en compte dans les critères de choix de l'offre exposés à la fin de ce document.

Vision : apporter aux acteurs calédoniens une vision hiérarchisée des enjeux et leviers de développement par l'innovation, et à leur portée, pour faciliter l'aide à la décision et les choix stratégiques de développement industriel / filières et de politique publique.

Pertinence

Capacité de l'offre à répondre de manière appropriée au cahier des charges et besoins exprimés.

Qualité scientifique ou technique, Pluridisciplinarité, Synergie public-privé

Clarté et qualité de l'offre quant à la correspondance des sujets à traiter avec l'expérience et l'expertise propre de l'entreprise ou du consortium répondant. Une attention particulière sera portée aux synergies reposant sur des approches/expertises complémentaires croisées.

Ouverture à l'international

Capacité à mobiliser l'expertise internationale, soit en propre au sein de l'entreprise ou du consortium répondant, soit par l'expérience propre aux membres répondants.

2. INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES

2.1. ETUDE PRELIMINAIRE

Le niveau de détail attendu pour cette étude est sommaire. Elle sera qualifiée d'étude préliminaire ou pre-scoping study. L'information restituée dans les livrables doit être précise, pertinente, synthétique, et globale (pas d'impasses/lacunes).

Cet appel est ouvert à des projets d'un haut niveau d'expertise, incluant la valorisation, la prise en compte des freins (locaux, régionaux, internationaux) et du marché économique (actuel, tendances). Une connaissance des acteurs privés et publics locaux et des marchés régionaux et globaux est requise.

Une large connaissance de l'industrie est conseillée ainsi qu'une approche « naturelle » grâce à la compréhension des écosystèmes locaux, à la fois pour la séquestration carbone (mangrove, protection de la forêt) mais aussi la co-valorisation de la biodiversité et la promotion des valeurs locales et autochtones.

2.2. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION DE PROJET

Le dossier de soumission de projet est constitué des pièces suivantes :

Pièce 1 - La fiche de renseignements des partenaires du consortium (*cv et références*)

Pièce 2 – le volet financier

Pièce 3 – Le volet technique : descriptif complète du projet

Pièce 4 – Attestation financière des entreprises accompagnée d'une identification nationale / internationale

Pièce 5 – Le planning prévisionnel des travaux (diagramme de complétion)

Pièce 6 – La fiche d'analyse de risques

Pièce 7 – Tableau de bord Indicateur de suivi de l'avancement du projet et des résultats obtenus

Les règles de présentation et les formulaires-types sont présentés à la section 3 - Dossier de soumission. Les formulaires types modifiables sont disponibles en ligne sur www.cnrt.nc

2.3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Il est rappelé que seuls les dossiers complets, déposés avant la clôture de l'appel à projets seront examinés. La langue sera préférentiellement le français, à défaut, l'anglais.

Pour être considérés comme éligibles, les projets devront respecter les conditions précisées dans le paragraphe ci-dessous. Certaines de ces conditions nécessitent des pièces justificatives spécifiques qui devront être attachées au dossier soumis ; elles engagent le soumissionnaire et seront intégrées dans les pièces contractuelles dans le cas où le projet serait lauréat.

- L'équipe répondante proposera préférentiellement, sous condition d'une expertise bénéficiant au projet, un partenaire installé en Nouvelle-Calédonie qui en outre assurera la représentation du groupement soumissionnaire et si pertinent, la coordination des actions ;
- Le consortium rassemble des partenaires d'horizons différents couvrant tous les domaines d'expérience et d'expertise requis (complémentarité des compétences) ;
- Le coordinateur et pilote du projet doit présenter une expérience reconnue en ayant fait ses preuves dans gestion de projet, approche collaborative et management en transverse ;
- Les modalités de fonctionnement du consortium (rôles et responsabilités, organisation, rituels de pilotage et gestion du projet) seront clairement présentées ;
- Le dossier présentera la correspondance entre les qualités propres aux intervenants (PME, industriels, établissements de recherche,...) et l'analyse des domaines d'expertise et expérience requis par le projet ;
- La volumétrie des ETP par sujet et compétences sera présentée et justifiée. Le découpage des coûts de projet sera aligné sur chacune des étapes du cahiers des charges. Le détail des coûts présentés sera justifié.
- La proposition financière doit être compatible avec l'enveloppe budgétaire spécifiée dans le cahier des charges. Si pertinent, les soumissionnaires pourront proposer des options en complément de l'offre principale alignée sur le budget décrit dans le cahier des charges. Les initiatives de co-financement éventuelles doivent être décrites et seront prises en compte dans la sélection.
- Toutes les annexes budgétaires seront remplies **en Euros**.
- Les soumissionnaires déclarent et garantissent avoir la pleine capacité juridique, disposer d'une identification nationale (SIRET , KBIS, liasse fiscale...) et être à jour de leurs obligations légales notamment fiscales et sociales, et que les informations communiquées sont exactes et sincères à la date de remise de l'offre.

Les partenaires du consortium répondant ne doivent pas être des entreprises en difficulté au sens large du droit européen.

Sauf accord spécifique, le début des travaux est réputé effectif à l'engagement contractuel signé par toutes les Parties.

Certaines informations du dossier technique et financier seront inscrites dans le document contractuel et elles feront l'objet d'un suivi contractuel.

2.4. RÈGLES DE FINANCEMENT DES PROJETS

2.4.1. MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Le financement CNRT est régi par un document contractuel fixant les modalités de fonctionnement et de versements, signé au démarrage du projet par le consortium soumissionnaire.
- Le financement CNRT n'entre pas dans le champ d'application de la **TVA** du fait de l'absence de lien direct entre le financement octroyé et le service rendu à l'établissement financeur.
- Le financement est directement géré et versé par le CNRT en **paiement direct** aux membres du consortium répondant (le porteur et ses partenaires). Chaque organisme partenaire du consortium n'a qu'un seul interlocuteur financier, le CNRT.
- Le financement peut être attribué à un organisme étranger.

2.4.2. CO-FINANCEMENT ET EXTENSION DU PROGRAMME

En plus des règles de financement ci-dessus, des co-financements additionnels du programme de l'appel à projet ou d'une extension du programme proposé sont encouragés et considérés comme une plus-value à l'offre de projet. Ils peuvent provenir de (*liste non exhaustive*) :

- Financement propre des organismes de recherche
- Financement privé (entreprise, fondation, ...)
- Autres financements public (ANR, MOM, MTES, Fonds Pacifique,...)

Tout co-financement doit être annoncé.

2.5. EVALUATION DES PROPOSITIONS

2.5.1. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les instances d'évaluations :

La sélection des propositions est menée par un comité de pilotage (CoPil) constitué de représentant des membres du CNRT ayant participé à la rédaction du cahier des charges. Elle est ensuite soumise au Comité Scientifique Interne (CSI) du CNRT pour avis avant engagement.

Transparence du processus de sélection

Les soumissionnaires sont informés individuellement de l'avancement du processus de sélection. Les documents transmis dans le cadre de cette consultation sont strictement confidentiels porté et ne sont communiqués qu'au CoPil et au CSI. Les éventuelles questions ou demandes d'informations complémentaires des évaluateurs sont transmises par le CNRT au soumissionnaire. Les réponses du soumissionnaire viennent alors compléter sa proposition.

2.5.2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection figurant au cahier des charges sont complétés des informations ci-dessous.

- **Qualité de l'offre (contenu scientifique et technique):**
 - Pertinence globale de la proposition au regard de la problématique posée, du contexte local, des connaissances scientifiques/techniques/industrielles existantes et des résultats attendus ;
 - Pertinence et clarté de la méthodologie, qualité de la construction de l'offre, faisabilité et livrables annoncés
 - Aspect innovant de la ou les méthodes et/ou des moyens techniques/approches proposés ;
 - Approche permettant des économies d'échelle importantes par la valorisation d'acquis / connaissances /expertises propres aux membres du consortium soumissionnaire ;
 - Adéquation des moyens humains et techniques proposés avec les objectifs, tâches et livrables
 - Pertinence du calendrier prévisionnel (délais vs éléments de complexité)
 - Analyse des risques
- **Compétences**
 - Adéquation de la pluridisciplinarité, expériences et expertises propres au soumissionnaire avec la diversité des thèmes et disciplines inhérents au projet (scientifiques, techniques, économiques, financiers, industriels, ...)
 - Références dans les thèmes & disciplines concernés et adéquation aux besoins du projet
 - Niveau d'expertise des membres de l'équipe dans leur discipline
 - Expérience démontrée du coordinateur de l'étude en management et pilotage de projet
 - Partenariats internationaux, contacts & réseau propre au soumissionnaire
- **Proposition budgétaire**
 - Adéquation des moyens financiers avec les objectifs, tâches, résultats et livrables annoncés

2.6. RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSULTATION

Toute demande complémentaire concernant cet appel d'offres est à adresser à :

Laurence BARILLER, Gestionnaire Reponse.appeldoffre@cnrt.nc

3. CONTENU DES OFFRES

3.1. PIÈCE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(version électronique modifiable des tableaux sur www.cnrt.nc)*

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES
<p style="text-align: center;">Groupement / Consortium</p>	<p><input type="checkbox"/> Pas de groupement d'organismes partenaires</p> <p><input type="checkbox"/> Groupement d'organismes partenaires</p> <p>Local : oui – non Européen : oui – non International : oui – non</p> <p><u>Nom du Partenaire Porteur :</u></p>
<p><i>Cocher la mention retenue</i></p> <p><i>Les partenaires peuvent relever du secteur public, du secteur privé (laboratoires, bureaux d'étude) ou du secteur associatif. Le nombre de partenaires et membres de le consortium n'est pas limité.</i></p>	<p><u>Liste des organismes partenaires :</u></p>

A/ PORTEUR DU PROJET	
<i>Titre (Dr, Prof....) Prénom Nom</i>	
<i>Organisme d'appartenance (ex Bureau d'étude, Entreprise, Université de etc.)</i>	
<i>Fonction</i>	
<i>Intitulé de l'Unité de Recherche</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone(s)</i>	
<i>Courriel</i>	

B/ COMPOSITION DU CONSORTIUM	
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM	1- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....
	2- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....
	...- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....

3.2. PIÈCE 2 : PROPOSITION TECHNIQUE

La description complète du projet devra aborder les points listés ci-dessous.

- Contextualisation de la problématique posée
- État de l'art, forces / faiblesses du consortium
- Objectifs de la proposition, pertinence vis à vis des attentes du cahier des charges
- Évaluation des limites (faiblesses ou lacunes)
- Caractère ambitieux / innovant de la proposition
- Description des travaux par parties, tâches et sous-tâches
- Description des résultats attendus et des livrables
- Coordination des équipes et des disciplines
- Description, adéquation et complémentarité des membres de l'équipe
- Caractère interdisciplinaire, interinstitutionnel et international de l'équipe
- Qualification du coordinateur du projet
- Qualification, rôle et implication des membres de l'équipe
- Intégration du personnel non permanent
- Rôle et responsabilités des membres de l'équipe
- Organisation, mode de fonctionnement
- Gestion de projet, coordination, prise de décision, rituels
- Analyse des risques et proposition de mitigations
- Planning prévisionnel (cf. template dans l'annexe ci-après)
- Confidentialité et protection des résultats

3.3. PIECE 3 : PROPOSITION COMMERCIALE

La proposition commerciale sera accompagnée d'un tableau tel que présenté ci-après donnant la lisibilité complète sur la répartition des ressources et volumes horaires aux différentes tâches de la prestation. Une copie électronique au format MS Excel sera remise avec l'offre. Un template est disponible auprès du CNRT.

La proposition sera accompagnée d'un texte détaillant les éléments de construction et justification de la proposition commerciale. Les contributions cumulées des différentes ressources affectées à une même tâche seront ainsi justifiées.

Les co-financements (financement propre, autres financements publics et privés) seront identifiés.

3.4. PIECE 4 : PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM

Présentation de chaque membre du consortium : domaine d'expertise, compétences et expériences en rapport avec le sujet, rôles et complémentarités au sein de le consortium.

ANNEXE RELATIVE À LA PROPOSITION TECHNIQUE (PIECE 2) :

Planning prévisionnel des travaux (Fiche de complétion)

Diagramme de complétion des tâches du projet : **PROJET**

Partenaire impliqué	No. Tâche	No. sous tâche	Libélé	POURCENTAGE D'AVANCEMENT DE LA TACHE																	Commentaires			
				0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
Tache 1				Titre																				
nom		Tache 1a	contenu																					
nom		Tache 1b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache 2				Titre																				
nom		Tache 2a	contenu																					
nom		Tache 2b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache3				Titre																				
nom		Tache 3a	contenu																					
nom		Tache 3b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache 4				Titre																				
nom		Tache 4a	contenu																					
nom		Tache 4b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache5				Titre																				
nom		Tache 5a	contenu																					
nom		Tache 5b	contenu																					
		Livable	contenu																					

Une fiche identique sera renseignée au fur et à mesure de l'avancement du projet et servira de support à l'analyse des écarts avec la fiche initiale.

ANNEXE RELATIVE À LA PROPOSITION COMMERCIALE (PIECE 3)

			organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	...
Lot 1	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
Tache 2																			
...																			
		Tache n																	
Lot 2	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
Tache 2																			
...																			
		Tache n																	
Lot 3	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
Tache 2																			
...																			
		Tache n																	

CAHIER DES CHARGES DES PROJETS :
CARBONE ECOSYSTEME

2023

Cahier des charges

Carbone Ecosystème

Etude préliminaire

I- CONTEXTE et OBJECTIFS de l'ETUDE

Les risques induits par le changement climatique et l'accord de Paris poussent à atteindre la neutralité carbone au plus tôt (2050 pour l'union européenne par exemple).

Ainsi de nombreuses volontés allant du Territoire via le STENC (Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie), les provinces, les communes, les industries... ont bâti des feuilles de route de décarbonation visant à réduire les émissions. Mais, au-delà de cette réduction, la compensation sera nécessaire pour équilibrer les émissions résiduelles et atteindre l'objectif de neutralité carbone.

Le sujet du projet est d'étudier le marché des crédits carbone volontaires dans le cadre du secteur Nickel de Nouvelle Calédonie ; notamment son organisation pour accompagner au mieux les transitions énergétiques des industriels mais aussi de créer de la cohésion sociale et de l'emploi. Cela pourra valoriser les espaces naturels proches de l'activité minière et métallurgique, voire contigus avec le Domaine Public dans l'intérêt de toutes les parties.

L'opportunité est forte pour une approche « naturelle » grâce aux écosystèmes locaux, à la fois pour la séquestration carbone (mangrove, protection de la forêt) mais aussi la co-valorisation de la biodiversité et la promotion des valeurs locales et autochtones.

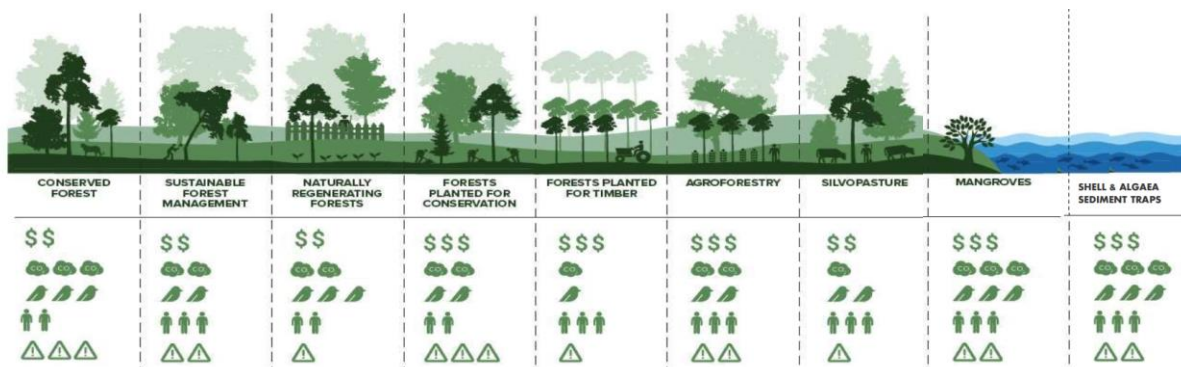


Figure 1 - Différentes stratégies de restauration, source Conservation International

L'étude à mener doit clarifier l'opportunité de ces crédits pour différentes approches :

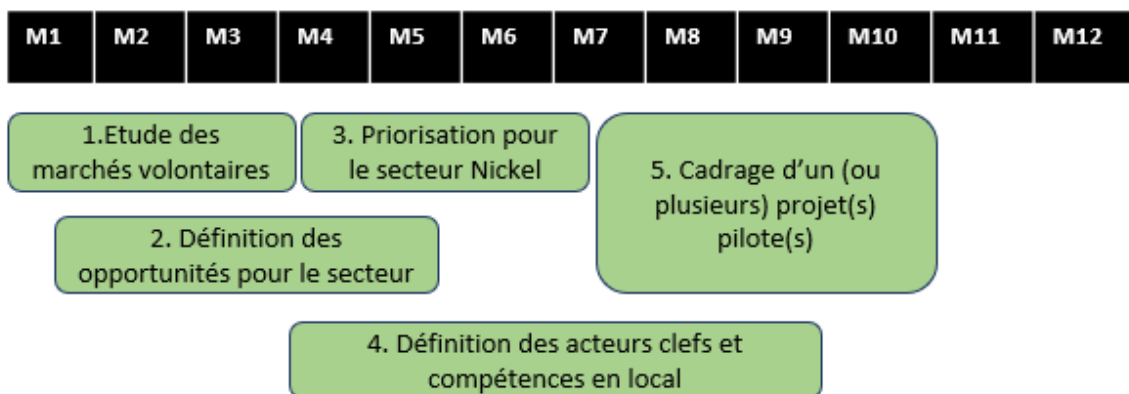
- Des actions sur les projets industriels (e.g. production d'énergie – REX Alizés Energie, nouveaux procédés métallurgiques...)
- Des actions sur les écosystèmes (y compris le milieu marin) à la fois pour
 - La protection des puits carbone en place
 - Les actions volontaires additionnelles, comme de la restauration par exemple
- Des actions de préservation/réhabilitation déjà réalisées (si pertinent) dans le cadre des pratiques de l'activité minière et métallurgique, non valorisées à ce jour pour leur action de piégeage Carbone.

Une organisation associée est aussi à proposer, en particulier afin de s'assurer de la transparence des échanges de crédits carbone volontaires.

II- CONTENU de l'ETUDE

La présente étude, baptisée CARBOSYSTEME, comprend 5 lots :

1. Etude des **mécanismes des marchés volontaires des crédits carbone**
2. Définition de la **liste d'opportunités du secteur Nickel (Public, Privé, Parties intéressées)**
3. Priorisation **des opportunités majeures pour le secteur**
4. Définition des **acteurs clefs et de compétences** à développer en local
5. **Cadrage d'un (ou plusieurs) projet(s) pilote(s)**



Les lots se détaillent comme suit :

3.5. ETUDE DES MÉCANISMES DES MARCHÉS VOLONTAIRES DES CRÉDITS CARBONE

Un état des lieux des fonctionnements des marchés carbone est à réaliser, en se focalisant sur ceux facilement applicables/accessibles en Nouvelle-Calédonie.

Ce travail sera abordé sous un angle international pour présenter les différentes dynamiques en place et en construction ; au niveau étatique (et européen), territorial et régional (Australie, Nouvelle-Zélande, îles du Pacifique...).

La segmentation du marché notamment selon la méthode de réduction/captation (replantation, séquestration naturelle, préservation, investissement industriel...) pourra être présentée ; en notant les différences d'acteurs et d'exigences.

Un focus sera fait sur les facteurs clef de succès notamment les démarches de certification (Gold Standard, VERRA), les normes, labels (bas carbone...), rôle & responsabilité de chacune des parties.

Livrables :

- Etat des lieux des marchés carbone d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie
- Risques et opportunités
- Rôles et responsabilités des acteurs clefs
- Conditions à remplir pour prétendre à ces marchés
- Identification des points critiques et potentiellement bloquants ; leviers et mitigation possibles
- Réflexion préliminaire les conditions d'acceptation des finances carbone sur le plan éthique
- Préconisation des marchés, des segments et des certifications d'intérêt pour le secteur Nickel

3.6. LA LISTE D'OPPORTUNITÉS POUR LE SECTEUR NICKEL (PUBLIC, PRIVÉ, PARTIES INTÉRESSÉES)

A partir de l'état des lieux décrivant les marchés, un panorama du potentiel de développement de projets en Nouvelle-Calédonie sera proposé.

L'objet porte à la fois sur les projets déjà existants (et potentiellement bénéficiant déjà de la finance carbone) et des projets potentiels (notamment évoqués dans le STENC 2.0 et/ou les feuilles de route de décarbonation des industriels).

Il s'agira de balayer les opportunités naturelles et industrielles :

1. Les Solution Fondées sur la Nature (SFN) ; par exemple la forêt, la mangrove, le carbone bleu (mangrove, herbiers marins)
2. Les projets industriels de réduction de l'impact Carbone comme la production d'énergie renouvelable, la capture, de séquestration géologique etc...

Ce travail sera complété par une approche de benchmarking international notamment sur des pays concurrents dans le Nickel (Indonésie, Philippines, Madagascar...) ; notamment pour démontrer la réalité du marché de la finance carbone pour chaque type de projet et permettre aux acteurs calédoniens de se positionner judicieusement.

Ce volet conclura sur les opportunités (projets potentiels) les plus pertinents à étudier pour le secteur Nickel de Nouvelle-Calédonie.

Livrables :

- Listes des projets existants et potentiels à étudier Benchmarking des actions de décarbonation à l'international sur la filière Nickel Oxydé et écosystèmes similaires
- Liste des opportunités

3.7. DÉFINITION DES OPPORTUNITÉS MAJEURES POUR DES PROJETS EN NOUVELLE CALÉDONIE

A partir des opportunités précédemment évoquées, une étude de leur applicabilité en Nouvelle-Calédonie sera réalisée.

Cela pourra aussi faire émerger des verrous scientifiques / des opportunités de recherche appliquée sur la compréhension des écosystèmes locaux encore à réaliser pour faciliter la certification de projets calédoniens.

Une approche multicritère sera utilisée pour prioriser les opportunités ; les indicateurs attendus sont les suivants (à affiner lors du projet) :

- Maturité de la technologie ou de l'approche (environnementale, sociale, sociétale)
- Coût de déploiement en Nouvelle Calédonie
- Niveau de complexité / Risques de la mise en oeuvre
- Capacité de captation
- Co-bénéfice de biodiversité
- Co-bénéfice social/sociétal

Le COPIL actera les opportunités principales notamment sur une approche SFN et/ou solution industrielle.

Livrables :

- Caractérisation de chaque opportunité
- Matrice de priorisation des opportunités
- Opportunités de projet recherche nécessaire sur la connaissance

3.8. DÉFINITION DES ACTEURS ET DES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER EN LOCAL

Fort de l'état des lieux et des opportunités de la finance carbone en Nouvelle Calédonie, une proposition d'organisation locale est à réaliser.

Un benchmark préalable de l'organisation sur d'autres territoires sera faite ; avec des avantages et inconvénient pour chaque système présenté.

Au-delà, de la définition des acteurs (rôle et responsabilités), les besoins d'expertises de tout ordre (technique, méthodologie, financière, règlementaire...) sont aussi à compiler ; en caractérisant les postes/rôles ainsi que le volume de personnes potentiellement à former.

Livrables :

- Benchmark des organisation locales des marchés carbone volontaire
- Rôles (et responsabilités) attendus localement
- Compilation des besoins (nature, localisation) de compétences

3.9. CADRAGE D'UN (OU PLUSIEURS) PROJET(S) PILOTE(S)

À la suite d'un comité de Pilotage basé sur les opportunités listées en Tâche 3 et l'organi proposée en Tache 4, un projet ou plusieurs projets sera(seront) sélectionné(s) pour réalisation d'une étude de cadrage.

L'objectif est de proposer un (ou plusieurs) projet(s) pilote(s) qui permettrai(en)t de s'approprier cette activité ; les intérêts, bénéfices et difficultés propres de ces initiatives. Il commencera à rassembler et coordonner les compétences locales nécessaires à de telles démarches ainsi qu'à réfléchir aux modalités de la gestion des crédits.

Une étude de cadrage sera réalisée pour cadrer le ou les projet(s) pilote(s) en termes de :

- l'activité (technologie, approche) permettant la captation/réduction carbone
- avec la bibliographie scientifique attestant cela
- le lieu/l'habitat propice
- les compétences requises
- les organismes de certification possibles
- le macro-business plan de l'activité
- les risques, points critiques, mitigations requises
- les crédits carbone attendus et critères de succès
- le mécanisme de valorisation des crédits carbone

Nota bene : Les éventuelles actions prioritaires de recherche sur les capacités de captation des écosystèmes calédoniens ou tout autre action d'amélioration de cette connaissance seront précisément définies après consultation des experts concernés.

Livrables :

- Etude de cadrage du ou des projet(s) pilote (s)

III - MÉTHODOLOGIE ET DÉLAIS

1. MÉTHODOLOGIE

Ce projet fortement innovant va possiblement se heurter à des difficultés d'ordres multiples (technologiques, biologiques, financiers, organisationnels...). L'approche proposée vise à permettre aux décideurs de faire un choix éclairé et d'arbitrer en faveur des projets plus susceptibles de créer de la valeur en évaluant au plus tôt un maximum d'hypothèses / pistes d'intérêt pour réaliser les dépenses voire les investissements uniquement sur les « filières » ayant la plus forte probabilité de réussite.

Le partenariat ou, a minima, le recours à l'expertise de partenaire ayant mis en œuvre ces approches à échelle industrielle est fortement conseillé (notamment pour la tâche 5).

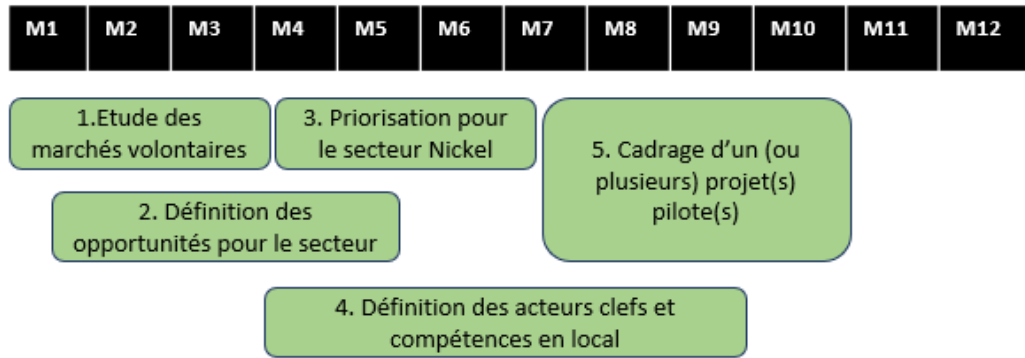
La proposition doit distinguer, par lot, ce qui est actionnable à court terme (démarrage fin 2023) ; et ce qui demande de mobiliser d'autres équipes/matériels à moyen terme (compétences/connaissances/moyens additionnels).

Chaque lot et phase feront l'objet, avec le Comité de pilotage du projet constitué par le CNRT :

- D'une discussion avant son démarrage pour cadrer les travaux ;
- Des réunions intermédiaires d'orientation et d'avancement des travaux
- D'une présentation des résultats en fin de travaux, pouvant entraîner modifications et compléments d'études.
- De Comités Projets périodiques (2 semaines) avec le CNRT (exécutif et membres représentés)
- Validation des travaux du lot en Comité de Pilotage

2. PLANNING

Le prestataire proposera les meilleurs délais possibles dans son offre.
Un planning estimatif est proposé ci-après :



A titre indicatif, les jalons majeurs du projet seront :

Diffusion de l'offre aux répondants AMI	13.10.2023
Date de dépôt des réponses	23.11.2023 – prolongé au 1.12.2023
Évaluation de l'offre	05.12.2023
Attribution de l'offre	07.12.2023
Contractualisation et signature de l'offre	08.12.2023
Délai de validation des réponses 120 jours – jusqu'au	01.04.2024
Publication de l'avis d'attribution – à partir du	07.12.2024

- **Évaluation des propositions, attribution du marché et Kick-off : MOIS N°1;**

- **Restitution intermédiaire (du travail sur fin d'année notamment pour les lots 1 et 2) : MOIS N°6**

-Restitution de la priorisation des projets (tâche 3 et point d'avancement sur la tâche 4) et la totalité avec la restitution finale = **MOIS N°7**

-Des éléments financiers des livrables du lot 5 seront nécessaires = **MOIS N°8**

-**Restitution finale : MOIS N°12**

IV- MOYENS À DISPOSITION

Le prestataire devra fournir tous moyens matériels nécessaires à sa mission : hébergement, bureau, communications, transports, qui seront forfaitisés dans son offre.

Le CNRT pourra appuyer le prestataire dans ses demandes de mises en relation, voire mettre à disposition une salle de réunion pour les rencontres.

V - COÛTS

Les prestataires devront remettre des offres forfaitaires pour chaque lot, avec des prix en régie horaire en cas de demandes complémentaires absolument non prévues dans le présent cahier des charges.

Les offres pourront prévoir une réduction en cas d'attribution de plusieurs lots au même prestataire.

Les prestataires pourront aussi librement proposer des compléments d'étude sur des sujets qui leur paraissent novateurs et non traités dans ce cahier des charges, avec chiffrage complémentaire forfaitaire indiqué de manière bien séparée et optionnelle.

Les consortiums sont encouragés s'ils permettent de répondre précisément aux différents volets du présent cahier des charges.

Il est entendu que le coût de la prestation d'un montant de 10.000.000 FCFP soit 83.800 euros est donné à titre indicatif. Il est proposé sur la base d'un estimatif global regroupant l'ensemble des lots. Le répondant veillera à proposer une tarification par lot.

VI - PREREQUIS

Les prestataires en charge de l'étude devront, directement ou à travers leur équipe, présenter les caractéristiques suivantes :

-D'une manière générale : capacité d'adaptation à la demande formulée, de pensée innovante, de synthèse des idées et de communication à différentes parties prenantes.

- Plus spécifiquement :

Lot1 : Expertise sur la finance carbone en contexte international

Lot2 : Connaissance du secteur du Nickel de Nouvelle-Calédonie (acteurs publics et privés et gouvernance), expertise des projets carbone internationaux (naturels et industriels)

Lot 3 : Connaissance d'approche d'aide à la décision multicritères/animation des parties prenantes ;

Lot 4 : Connaissance des modes d'organisation ; Capacité d'animation collaborative ; Connaissance dans la gestion des compétences

Lot 5 : Expertise en ingénierie de projet carbone ; connaissance dans le domaine du projet pilote retenu (approche SFN et/ou industrielle)

VII- CRITERES DE CHOIX

Les offres seront choisies sur base de :

Qualité de l'offre	30%
expérience sur des projets similaires du prestataire pour le lot concerné	50%
Prix	20%